

Syndicat Mixte du Pays de Dinan / Association CŒUR Emeraude /  
Fédération des Associations et des Usagers des bassins versants de la Rance et du Frémur (FAUR)



## La GIZC, c'est parti !

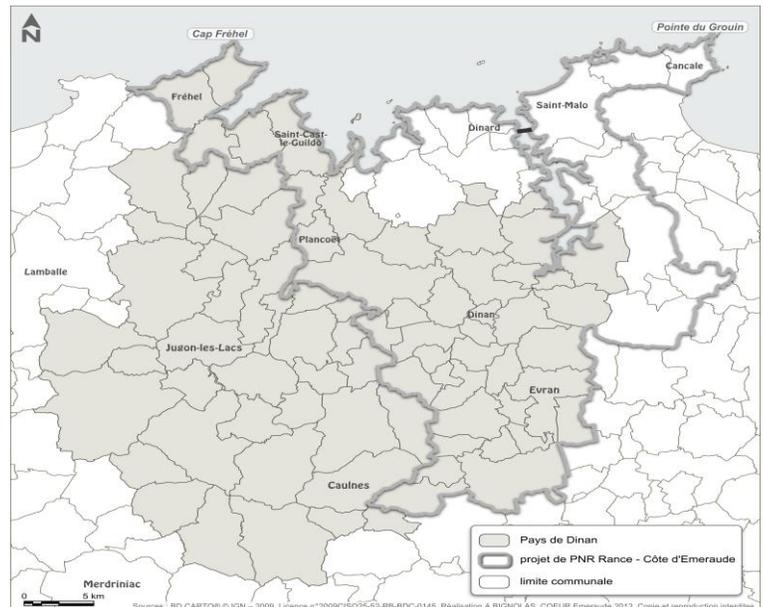
A l'automne 2010, trois entités intéressées par l'aménagement, la gestion des activités et la préservation des paysages de la Rance et de la Côte d'Emeraude se sont associées pour répondre à l'appel à projet sur la « **Gestion Intégrée de la Zone Côtière** », émis par l'Etat et la Région Bretagne.

**Le Syndicat Mixte du Pays de Dinan, l'association CŒUR Emeraude et la FAUR** ont présenté une candidature commune, laquelle fut retenue à l'automne 2011.

Le périmètre d'action GIZC associe celui du Pays de Dinan à celui du projet de Parc Naturel Régional porté par CŒUR Emeraude.

Il s'étend donc du Cap Fréhel (22) à la Pointe du Grouin (35) et englobe le bassin maritime de la Rance, correspondant ainsi à une unité paysagère cohérente d'un point de vue géographique, paysager, économique, social et culturel.

La mission GIZC (budget de 147 000€ pour 30 mois), est financée à 80% par des aides publiques (50% FEDER, 19,5% Région, et 10,5% Etat).



## C'est quoi la GIZC ?

La GIZC **n'est pas un outil de planification**, contrairement aux Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) ou Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE).

Issue de préconisations internationales, la GIZC est une **méthode de travail** basée sur l'articulation des projets déjà en cours, et faisant travailler de concert les différents acteurs locaux (élus, chargés de projets, services de l'Etat, professionnels, associations, population, etc.) dans une perspective de développement économique, social et environnemental de la zone côtière.

Cela passe par une organisation commune, des thématiques partagées, des réflexions conjointes et des actions transversales, dépassant les clivages administratifs et les périmètres propres à chaque projet actuellement menés sur le territoire (SCoT, SAGE, projet de PNR, Natura 2000, projet de Parc marin, projet d'aménagement de l'estuaire de la Rance).



La GIZC, c'est parti !

C'est quoi la GIZC ?

La Charte des Espaces  
Côtiers Bretons

Les enjeux du projet

Du concret !



Le programme GIZC Rance-Côte d'Emeraude est cofinancé par l'Union Européenne.

L'Europe s'engage en Bretagne avec le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)

## La Charte des Espaces Côtiers Bretons

En 2007 fut créée la «**Charte des Espaces Côtiers Bretons**» par le Conseil Régional de Bretagne, fondée sur les principes de la gestion intégrée des zones côtières.

La Charte est un engagement à favoriser la diversité sociale sur le littoral et à préserver le patrimoine naturel et culturel des espaces côtiers bretons.

Aujourd'hui, **près de 75%**

**du littoral breton** est inscrit dans une démarche de GIZC, et plus de soixante structures bretonnes (Pays, Syndicats mixtes, Communes et Intercommunalités, Associations, etc.) ont déjà signé ce document.

La signature de la Charte par le Pays de Dinan, Cœur Emeraude et la FAUR, prévue à l'automne 2012, marquera l'engagement com-

mun et la volonté de mener à bien les objectifs du projet sur le territoire Rance-Côte d'Emeraude.

Plus d'information sur la Charte et la GIZC en Bretagne : [www.labretagneelamer.fr](http://www.labretagneelamer.fr)



## Les enjeux du projet

L'attractivité touristique, l'activité aquacole et halieutique, la navigation de plaisance, la qualité de l'eau, l'urbanisme, la préservation des sites et de la biodiversité littorale sont autant de facteurs déterminants à considérer dans les projets de territoire menés en zone côtière.

C'est la raison pour laquelle le Pays de Dinan, CŒUR Emeraude et la FAUR ont choisi de s'unir et d'expérimenter cette ap-

proche transversale des espaces côtiers afin de **mutualiser les compétences** et mieux connaître les usages, et établir progressivement une **gestion cohérente et concertée** de ces secteurs tant convoités.

L'originalité du projet GIZC repose sur la volonté d'établir **à terme un outil de gouvernance légère**, permettant à tous ceux qui le souhaitent d'échanger et de travailler de concert

à une vision globale et coordonnée de l'interface terre mer.

Les conditions de mise en place de cette gouvernance seront définies dans les mois à venir. Elle devra permettre de définir des priorités d'action et constituera le socle de la gestion partagée, tenant compte du contexte local et des enjeux du territoire, pour que le littoral reste un espace accessible à tous.



## Du concret !

Plutôt que d'initier dès 2012 de grands débats publics qui risqueraient d'entrer en concurrence avec les phases de concertation menées dans le cadre d'autres projets de territoire, il a été décidé d'entrer rapidement en **phase opérationnelle** sur la zone côtière.

Une première étude vient

donc d'être lancée à l'échelle des bassins de navigation Rance et Côte d'Emeraude. Celle-ci vise à inventorier les sites dédiés à la navigation de plaisance et leurs équipements afin de mieux connaître les types de flottille, **les pratiques de nautisme et de carénage**. Une stagiaire a été recrutée pour mener ce premier travail. Faites-lui bon accueil !

L'objectif est d'identifier les besoins d'équipement par secteur, de sensibiliser les plaisanciers tout en créant du lien entre les différents acteurs concernés. En plus d'engager une dynamique d'échange entre les partenaires, cette étude permettra de réfléchir ensemble aux conditions de développement d'un nautisme durable.

Plus d'information sur l'étude : [http://www.coeur.asso.fr/Actions\\_GIZC.html](http://www.coeur.asso.fr/Actions_GIZC.html)

La GIZC, c'est parti !

C'est quoi la GIZC ?

**La Charte des Espaces Côtiers Bretons**

**Les enjeux du projet**

**Du concret !**

*Synergie,*

*Mutualisation,*

*Coordination.*

*Le carénage est une opération périodique de révision et de nettoyage de la coque d'un bateau, afin d'ôter les algues et mollusques qui s'y fixent à l'aide d'une peinture biocide dite « antifouling », dont les rejets sont toxiques pour l'environnement. Le carénage en dehors des aires spécialement aménagées est interdit.*

Info / contact :  
Christophe SECULA  
Chargé de mission GIZC  
[gizc@pays-de-dinan.org](mailto:gizc@pays-de-dinan.org)